CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (P)†

31 mai 2026

Un fonds d'actions qui vise la croissance à long terme en sélectionnant des entreprises canadiennes de petite et de grande taille.

Ce fonds vous convient-il?

- Vous voulez faire fructifier votre argent sur une longue période.
- Vous souhaitez investir dans des titres de petites et de moyennes entreprises canadiennes et américaines de divers secteurs.
- Vous êtes prêt à assumer un niveau de risque allant de modéré à élevé.

COTE DE RISQUE

FAIBLE | MODÉRÉ | ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Actions de PME canadiennes

Date de création
09 juillet 2018

Ratio des frais de gestion (RFG)*
2,58 %
(31 décembre 2023)

Gestion du fonds
ClearBridge Investments

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 décembre 2025)

Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	93,1
Unités de fiducies de revenu	4,9
Actions internationales	1,1
Espèces et équivalents	0,9

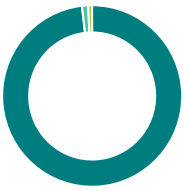

Répartition géographique (%)

Canada	98,2
Bermudes	1,1
Autre	0,7

Répartition sectorielle (%)

Matériaux de base	25,2
Énergie	20,3
Services aux consommateurs	9,9
Immobilier	8,1
Services financiers	7,7
Biens de consommation	7,5
Technologie	7,2
Services industriels	4,8
Services publics	4,8
Autres	4,5

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)

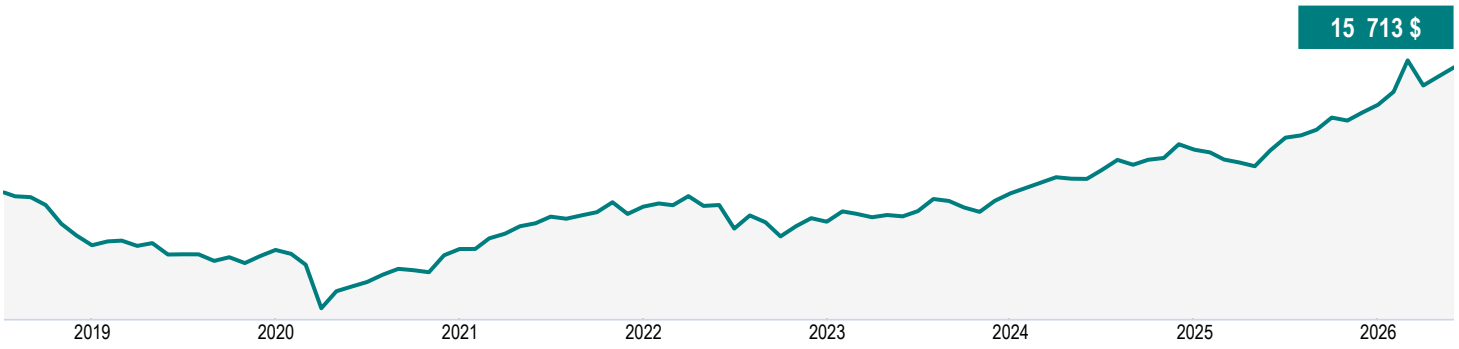

CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (P)†

31 mai 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%
Capstone Copper Corp	4,4
Hudbay Minerals Inc	4,3
OR Royalties Inc	4,3
Headwater Exploration Inc	4,2
Enerflex Ltd	3,9
EQB Inc	3,9
Triple Flag Precious Metals Corp	3,6
Kelt Exploration Ltd	3,4
Lundin Mining Corp	3,4
Propel Holdings Inc	3,0
Répartition totale des principaux titres	**38,4**

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	11,64 %
Rendement du dividende	1,93 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	5 744,9 $

Actifs nets (millions de $)
18,2 $

Cours
15,71 $

Nombre de titres
46

Placement initial minimal
500 $

Codes de fonds
AFA – CLGB092E

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
2,73	**-2,00**	**12,19**	**31,77**	**20,83**	**12,83**	**-**	**5,89**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
17,18	**20,04**	**14,93**	**-7,34**	**26,09**	**0,58**	**-2,82**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 août 2018 - 31 mai 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
19,26 %	**mars 2025**	**-0,36 %**	**août 2023**	**10,32 %**	**91,43 %**	**32**	**3**

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (P)†

31 mai 2026

Commentaire du fonds T1 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par ClearBridge Investments.

Commentaires sur les marchés

La volatilité des marchandises a été le principal facteur de rendement des actions canadiennes à petite capitalisation au premier trimestre. Les mois de janvier et de février ont été solides, les prix de l'or, de l'argent et du cuivre ayant augmenté. Le conflit au Moyen-Orient à la fin de février a considérablement fait grimper les prix de l'énergie. En mars, les attentes de taux d'intérêt ont changé et les prix de l'or ont reculé. Le secteur de l'énergie a progressé d'environ 34,8 % au cours du trimestre, tandis que celui des matériaux a connu une volatilité notable. Les secteurs défensifs ont tenu le coup, tandis que les segments cycliques et à duration longue ont subi des pressions en raison de la hausse des taux et de l'incertitude géopolitique.

La Banque du Canada a tenu deux réunions au cours du trimestre et a laissé les taux inchangés à 2,25 %. À sa réunion de mars, la Banque a souligné qu'elle surveillerait de près la situation géopolitique et qu'elle était prête à intervenir au besoin. L'inflation a ralenti en février, même si les données sur l'inflation en mars pourraient refléter les répercussions de la hausse des prix du pétrole et les pressions sur les prix connexes.

Rendement

La sous-pondération et la sélection des titres des soins de santé, la sous-pondération des matériaux et la surpondération des services d'intérêt public ont contribué au rendement trimestriel.

La surpondération de PHX Energy Services Corp., de Headwater Exploration Inc. et d'Enerflex Ltd. a contribué au rendement.

La surpondération et la sélection des titres des technologies de l'information, la sélection des titres des produits industriels et la sélection des titres des matériaux ont nui au rendement au cours du trimestre.

Capstone Copper Corp., un placement hors indice, a nui au rendement. La surpondération de Propel Holdings Inc. a nui au rendement. Boyd Group Services Inc., un placement hors indice, a également nui au rendement trimestriel.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté North West Co. Inc. en raison de son réseau de distribution desservant des collectivités éloignées au moyen de dépenses soutenues par le gouvernement. Skeena Resources Ltd. a été ajoutée parce que le projet minier est autorisé, financé et offre un potentiel de réduction des risques. Paramount Resources Ltd. a été ajoutée parce que la société a fait ses preuves en tant qu'exploitant avec un nouveau projet d'exploitation de gaz naturel Montney.

Le sous-conseiller a étoffé le placement dans Colliers International Group Inc. parce qu'il considère la société comme un facteur de composition de grande qualité. Le sous-conseiller a vendu Empire Company Ltd. et Sylogist Ltd. en raison de préoccupations liées à l'exécution et au leadership. Le sous-conseiller a réduit la pondération de Parex Resources Inc., de Headwater Exploration Inc., de PHX Energy Services Corp. et d'Enerflex Ltd. après qu'elles ont inscrit de solides rendements.

CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (P)†

31 mai 2026

Perspectives

L’approche de placement ascendant à long terme du sous-conseiller demeure inchangée. Il continue de surveiller les négociations commerciales, la durabilité des thèmes liés à l’intelligence artificielle et le conflit au Moyen-Orient. Le positionnement dans le secteur de l’énergie demeure axé sur les sociétés qui présentent des avantages sur le plan des coûts et des ressources. Le sous-conseiller reste optimiste à l’égard des redevances sur le cuivre et les métaux précieux. Le contexte intérieur demeure favorable aux secteurs de l’énergie, des produits industriels, des services d’intérêt public et des biens de consommation de base.

De l’avis du sous-conseiller, le contexte des marchandises pourrait continuer de soutenir les sociétés canadiennes à petite capitalisation ayant une exposition directe à la production d’énergie et de matériaux. Le sous-conseiller estime qu’une sélection rigoureuse des titres et l’accent mis sur les sociétés de qualité affichant un bilan sain demeurent essentiels dans le contexte actuel de volatilité élevée et d’incertitude macroéconomique.

CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (P)†

31 mai 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 mars 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 mars 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Petites capitalisations canadiennes 75/100 (P)†

31 mai 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.